

MARCHÉ DE L'EMPLOI

CHIFFRES ET COMMENTAIRES NOVEMBRE 2009

LE FOREM

MENSUEL NUMÉRO 12 - DÉCEMBRE 2009 - D/2008/5892/1

COMMENT SE PORTE LA WALLONIE ?

Afin de mieux comprendre le présent et de préparer l'avenir, il est important de cerner les mécanismes et les évolutions en cours au sein d'un territoire. Cette analyse est d'autant plus indispensable que la crise est, en quelques mois, venue changer la donne sur le marché de l'emploi.

Afin d'aider le Forem, ainsi que l'ensemble des opérateurs d'insertion et de formation du marché de l'emploi, à faire face à cette crise, une nouvelle édition de l'état des lieux socio-économique sera publiée dès la mi-janvier 2010. Cette publication porte sur la Région wallonne et se décline en neuf fascicules couvrant les différentes sous-régions de Wallonie. Les cinq chapitres qui structurent ce document abordent, dans une perspective historique et comparative, la démographie, l'emploi, la demande d'emploi, l'offre de travail des entreprises et la formation professionnelle. L'impact de la crise sur ces différentes dimensions apparaît en fil rouge.

Cette crise est certes d'ampleur mais l'impact qu'elle aura sur l'environnement wallon est lié à la structure du tissu socio-économique de la région ainsi qu'aux mesures prises pour sortir de la récession.

De manière structurelle, l'emploi en Région wallonne présente des forces et des faiblesses. Ainsi, la Wallonie, région de tradition industrielle, évolue comme les autres régions vers une tertiarisation de l'économie mais avec un déficit de profils adaptés à ces évolutions.

Depuis 2003, deux secteurs ont vu fortement augmenter leur nombre d'emplois salariés. Il s'agit, tout d'abord, de l'immobilier, la location et les services aux entreprises (+25 000 postes, essentiellement dans le secteur de l'intérim et dans les activités informatiques). Le second creuset d'emplois est le secteur de la santé et de l'action sociale (+23 000 postes). D'autres secteurs créent de l'emploi, citons, par exemple, le commerce, la construction, les services collectifs, sociaux et personnels, les transports et communications, l'Horeca ou encore l'industrie chimique. Par ailleurs, l'importance du chômage représente un défi majeur.

Le niveau de la demande d'emploi reste élevé et concerne en novembre 2009, 247 945 demandeurs d'emploi inoccupés dont 222 121 D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente. Quelques caractéristiques à garder en mémoire et qui confirment un chômage

structurel important : un demandeur d'emploi wallon sur cinq est âgé de moins de 25 ans, plus de la moitié des demandeurs d'emploi n'a pas dépassé le niveau de l'enseignement secondaire du deuxième degré, de même que quatre sur dix sont inoccupés depuis plus de 2 ans.

L'impact conjoncturel sur ces dimensions est important et certains secteurs ont été plus durement touchés que d'autres durant l'année écoulée. Ainsi, par exemple, le travail intérimaire et les industries manufacturières ont connu en 2009 un recul de l'activité ayant conduit à de nombreuses pertes d'emploi, voire à des faillites pures et simples. Néanmoins, comparativement à d'autres pays de l'Union européenne, la Belgique résiste mieux. Des mécanismes tels que le chômage temporaire ou encore certaines mesures jouent un rôle important pour le maintien de l'emploi.

Les demandeurs d'emploi les plus fragiles et qui enregistrent les plus fortes hausses depuis un an sont les jeunes, les seniors et les personnes inoccupées depuis peu.

LES CHIFFRES-CLÉS DU MOIS

Région wallonne

- Taux de chômage harmonisé (BIT), 2^{ème} trimestre 2009 : 10,2 % (source SPF Économie)
- Chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés, octobre 2009 : 200 608 (source ONEM)

Région wallonne de langue française, novembre 2009

- Demandeurs d'emploi demandeurs d'allocations : 201 758 (source le Forem)
- Jeunes en stage d'attente : 20 363 (source le Forem)
- Indicateur de demande d'emploi : 14,8 % (source le Forem)

La portée de la crise et ses effets sur l'emploi déjà constatés et à venir ont amené le Forem à proposer une réponse globale et articulée s'appuyant sur les axes d'interventions prioritaires suivants : prise en charge rapide et individualisée des travailleurs qui perdent leur emploi et des jeunes qui terminent leurs études, favoriser le maintien dans l'emploi et soutenir les employeurs, visibiliser et exploiter toutes les opportunités d'emploi et enfin préparer la sortie de crise et l'avenir.

La rubrique
**PLAN MARSHALL 2. VERT,
MOTEUR DU DYNAMISME
WALLON**
(page 7)

INDICATEURS HARMONISÉS AU NIVEAU EUROPÉEN

Cette rubrique présente les principaux indicateurs du marché de l'emploi tels que définis suite aux recommandations du Bureau International de Travail (BIT) : le taux d'activité, le taux d'emploi et le taux de chômage. Ces taux sont calculés sur base des résultats des Enquêtes sur les Forces de Travail (EFT). Ces enquêtes sont réalisées par le SPF Economie qui publie les résultats par année et trimestre.

Selon le BIT, une personne au chômage en âge de travailler (de 15 ans ou plus) répond simultanément à trois conditions : être sans emploi, être disponible pour un emploi dans les 15 jours, chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement. Une personne considérée comme chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrite au Forem (et inversement).

L'impact de la crise économique se fait sentir dans les données relatives au 2^{ème} trimestre 2009, mais moins fortement, au niveau wallon, que lors du 1^{er} trimestre. Le taux de chômage de la Région wallonne s'établit à 10,2 % pour le 2^{ème} trimestre 2009 contre 9,6 % un an plus

tôt. En nombre de personnes, cette hausse représente 11 902 chômeurs supplémentaires en Wallonie, soit + 8,8 % (13 291 hommes en plus et 1 389 femmes de moins). Les autres régions du pays voient également leur taux de chômage impacté par la crise. Cet indicateur passe de 14,0 % à 15,9 % à Bruxelles et de 3,4 %

à 4,9 % en Flandre. Ces variations représentent respectivement + 8 003 chômeurs au sens BIT (+ 12,2 %) dans la Capitale et + 38 047 (+ 39,5 %) dans le Nord du pays. Sur le plan national, l'augmentation du taux de chômage s'élève à 1,1 point de pourcent, pour un taux de 7,5 % au 2^{ème} trimestre 2009.

Les **trois chiffres** à retenir pour la Wallonie en 2008 sont :

- un taux d'activité de 63,6 %
- un taux d'emploi de 57,2 %
- un taux de chômage de 10,1 %

Région	Taux d'activité harmonisé	Taux d'emploi harmonisé	Taux de chômage harmonisé			
	2008 annuel	2008 annuel	2007 annuel	2008 annuel	2008 trimestre 1	2009* trimestre 1
Wallonie	63,6	57,2	10,5	10,1	9,8	11,8
Bruxelles	66,2	55,6	17,2	16,0	16,4	15,2
Flandre	69,2	66,5	4,4	3,9	4,1	4,7
Belgique	67,1	62,4	7,5	7,0	7,1	7,9

Source : SPF Economie, Direction générale Statistiques et information économique, Enquêtes sur les Forces de Travail
* dernières données disponibles

CHÔMEURS DEMANDEURS D'EMPLOI INDEMNISÉS

L'ONEM communique tous les mois la statistique des chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés⁽¹⁾. Cette statistique renseigne sur l'importance des paiements effectués par l'ONEM et permet notamment d'éclairer les évolutions du chômage. Les données sont communiquées avec un mois de décalage par rapport aux données du Forem.

En Wallonie, le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés est passé de 202 817 en septembre 2009 à 200 608 en octobre 2009, soit une baisse de 1,1 %.

À un an d'écart, le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés wallons augmente de 4,3 % (contre + 8,8 % au niveau national). Cette hausse annuelle est portée par les hommes (+ 11,1 %) alors que le nombre de femmes continue de diminuer (- 2,1 %). Suite à la crise actuelle impactant davantage les secteurs industriels fortement masculins, le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés hommes est supérieur à celui des femmes, contrairement à ce qui était observé l'année dernière.

Octobre 2009	Chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés		
	Hommes	Femmes	Total
Wallonie	103 929	96 679	200 608
Bruxelles	40 511	33 383	73 894
Flandre	89 327	73 842	163 169
Belgique	233 767	203 904	437 671

Source : ONEM, Stat info

(1) Après un emploi à temps plein ou après les études.

SYNOPTIQUE DES DEMANDEURS D'EMPLOI INOCCUPÉS EN RÉGION WALLONNE DE LANGUE FRANÇAISE

Les politiques régionales de l'emploi ciblent prioritairement deux catégories de demandeurs d'emploi inoccupés (D.E.I.).

Les D.E. demandeurs d'allocations regroupent les personnes qui perçoivent des allocations de chômage (sur base d'un travail à temps plein ou à temps partiel) ou des allocations d'attente. Les allocations d'attente sont forfaitaires et inférieures aux allocations de chômage.

Les jeunes en stage d'attente à la sortie des études sont considérés comme demandeurs d'emploi non indemnisés. Ces jeunes doivent, de ce fait, accepter tout emploi convenable (ou formation convenable) qui leur est proposé(e).

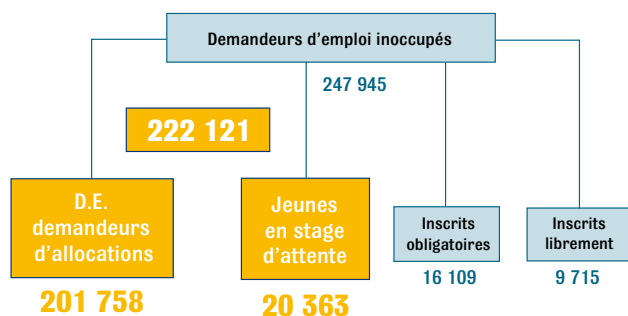
Fin novembre, ces deux catégories totalisent 222 121 personnes dont 90,8% sont des D.E. demandeurs d'allocations et 9,2% des jeunes en stage d'attente.

Entre octobre 2009 et novembre 2009, le nombre de D.E. demandeurs d'allocations et de jeunes en stage d'attente

a diminué de 4 276 unités (-1,9%). Il est habituel de voir diminuer la demande d'emploi entre octobre et novembre. Les D.E. demandeurs d'allocations enregistrent un recul mensuel de 1,2% (2 546 personnes en moins) alors que le nombre de jeunes en stage d'attente diminue de 7,8% (1 730 jeunes en moins). La diminution des D.E. demandeurs d'emploi s'explique notamment par la reprise de l'activité des entreprises après la période d'été, où traditionnellement les recrutements sont moindres. Le recul des jeunes en stage d'attente reflète la fin de leur inscription au Forem à la fin des études et leur entrée progressive sur le marché du travail.

À un an d'écart, le nombre de D.E. d'allocations et de jeunes en stage d'attente reste orienté à la hausse : + 10 373 personnes (+ 4,9%). L'écart annuel est orienté à la hausse depuis mars 2009.

Au-delà de ces deux catégories principales, on distingue deux autres groupes de D.E.I. Les « inscrits obligatoirement » qui regroupent les personnes exclues temporairement des allocations de chômage ainsi que les demandeurs d'emploi à charge du C.P.A.S. et les « inscrits librement » qui n'ont pas droit aux allocations de chômage mais peuvent bénéficier des services du Forem. En novembre 2009, ces groupes comptent respectivement 16 109 et 9 715 personnes.



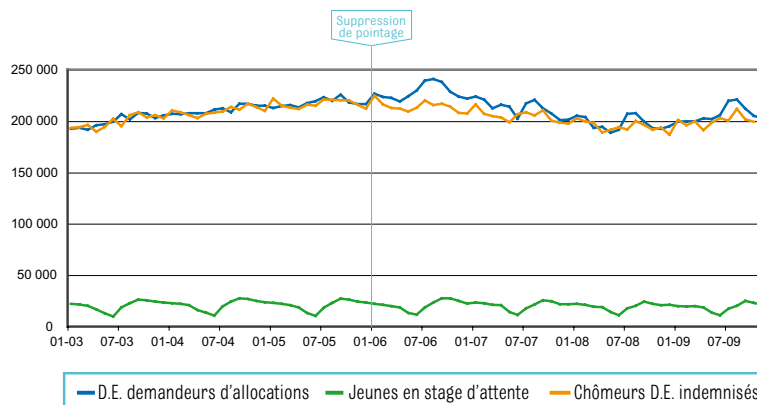
Source : le Forem

ÉVOLUTION DES D.E. DEMANDEURS D'ALLOCATIONS ET DES JEUNES EN STAGE D'ATTENTE EN RÉGION WALLONNE DE LANGUE FRANÇAISE

Bien que les chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés et les D.E. demandeurs d'allocations ne regroupent pas exactement les mêmes personnes⁽¹⁾, l'analyse des évolutions historiques de ces deux catégories indique désormais une hausse à un an.

Le nombre total de D.E. demandeurs d'allocations a augmenté de novembre 2008 à novembre 2009 de 5,2%.

Le nombre de chômeurs demandeurs d'emploi indemnisés⁽²⁾ progresse de 2,7% en un an. Ainsi la Région wallonne de langue française dénombre 198 816 chômeurs indemnisés par l'ONEM⁽³⁾ en octobre 2009 pour 190 643 un an plus tôt.



Source : le Forem - ONEM

- (1) La première statistique est basée sur les paiements et la seconde sur l'inscription comme demandeur d'emploi.
- (2) Après temps plein ou après études.
- (3) 200 608 pour l'ensemble de la Région wallonne dont 1 792 en Communauté germanophone.

RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

DEMANDEURS D'ALLOCATIONS ET DES JEUNES EN STAGE D'ATTENTE EN RÉGION WALLONNE DE LANGUE FRANÇAISE

Parmi les 222 121 D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente enregistrés en Région wallonne de langue française en novembre 2009, 49,6 % sont des femmes, 23,7 % sont âgées de moins de 25 ans, 52 % n'ont pas dépassé le niveau de l'enseignement secondaire du second degré et 41,7 % ont une durée d'inoccupation de plus de deux ans.

La demande d'emploi est en hausse à un an d'écart depuis mars 2009. Par rapport au mois dernier, l'écart à un an diminue avec une hausse globale de 4,9 %, soit 10 373 personnes en plus contre + 6,0 % en octobre. Cette augmentation se vérifie surtout au niveau des D.E. demandeurs d'allocations (+ 5,2 %, soit + 10 021 personnes), tandis que le nombre de jeunes en stage d'attente augmente de 1,8 %, soit + 352 personnes.

Par rapport à octobre, les hausses à un an concernent toujours davantage le même public : les jeunes, les seniors, les personnes assez qualifiées et celles inoccupées depuis moins d'un an.

Ainsi, la catégorie des demandeurs d'emploi âgés de plus de 50 ans présente la plus forte augmentation (+ 9,9 %). Toutes les autres classes d'âges voient également leurs effectifs se gonfler et principalement les jeunes de moins de 25 ans (+ 5,3 %) et les personnes âgées de 25 à 30 ans (+ 6,8 %).

Même constat pour les catégories d'études, toutes sont en hausse. L'augmentation la plus forte en valeur absolue concerne les diplômés du secondaire du 3^{ème} degré (+ 4 229 personnes, soit + 6,2 %). Les diplômés d'études supérieures enregistrent la plus forte hausse en pourcentage (+ 9,0 %, soit + 2 148 personnes).

Au niveau de la durée d'inoccupation, par un effet cascade, une diminution n'est observée que parmi les D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente inoccupés depuis plus de cinq ans : - 2,4 %, soit - 1 186 personnes. Les autres catégories sont en hausse et particulièrement les personnes récemment entrées dans la demande d'emploi. La hausse est de 6,7 % (+ 3 909 personnes) parmi celles inoccupées depuis moins de six mois et de 23,1 % (+ 5 496) parmi celles dont la durée est comprise entre six mois et moins d'un an.

À noter que la hausse de la demande d'emploi est entièrement portée par les hommes (+ 10,2 % entre novembre 2008 et 2009). Le nombre de femmes en demande d'emploi est stable sur base annuelle. De ce fait, les demandeurs d'emploi sont désormais majoritairement des hommes, tandis que la situation inverse était observée depuis plusieurs années.

Novembre 2009	D.E. demandeurs d'allocations	Jeunes en stage d'attente	Total	% Femmes	Écart annuel
Répartition selon la classe d'âges					
Moins de 25 ans	33 923	18 707	52 630	48,25 %	+ 5,3 %
25 ans à moins de 30 ans	30 127	1 652	31 779	50,57 %	+ 6,8 %
30 ans à moins de 40 ans	46 708	4	46 712	51,08 %	+ 2,6 %
40 ans à moins de 50 ans	43 122	0	43 122	49,41 %	+ 0,5 %
50 ans et plus	47 878	0	47 878	50,88 %	+ 9,9 %
Répartition selon le niveau d'études					
Primaire + sec. de base	53 000	2 349	55 349	40,21 %	+ 3,7 %
Secondaire 2 ^{ème} degré	56 939	3 145	60 084	49,48 %	+ 2,6 %
Secondaire 3 ^{ème} degré	63 255	9 072	72 327	54,94 %	+ 6,2 %
Supérieur	20 738	5 335	26 073	59,31 %	+ 9,0 %
Apprentissage	7 166	456	7 622	37,05 %	+ 6,3 %
Autres	660	6	666	39,49 %	+ 11,9 %
Répartition selon la durée inoccupation					
Moins de 6 mois	43 775	18 526	62 301	49,32 %	+ 6,7 %
6 mois à moins d'1 an	27 626	1 642	29 268	46,08 %	+ 23,1 %
1 an à moins de 2 ans	37 643	176	37 819	49,43 %	+ 4,5 %
2 ans à moins de 5 ans	44 482	19	44 501	49,82 %	+ 1,2 %
5 ans et plus	48 232	0	48 232	52,24 %	- 2,4 %
TOTAL	201 758	20 363	222 121	49,65 %	+ 4,9 %

Source : le Forem

DEMANDE D'EMPLOI EN RÉGION WALLONNE DE LANGUE FRANÇAISE

Fin novembre 2009, l'indicateur de demande d'emploi⁽¹⁾ en Région wallonne de langue française est de 14,8% et enregistre une hausse de 0,7 point de pourcent par rapport à novembre 2008. Cette hausse est perceptible sur l'ensemble des directions régionales (D.R.). Le taux de demande d'emploi est de 16,5%⁽²⁾.

La répartition géographique de cet indicateur présente d'importantes disparités. L'est et l'ouest du territoire ainsi que sur l'axe Nationale 4 concentrent une grande partie des communes où l'indicateur est inférieur à la moyenne régionale. C'est au niveau du sillon Sambre et Meuse et de la botte du Hainaut que les indicateurs sont les plus élevés.

Parmi les 253 communes wallonnes de langue française, 198 ont un indicateur inférieur à la moyenne régionale. Dix communes présentent un indicateur inférieur à 7,5 : Thimister-Clermont et Aubel (D.R. de Verviers) ; Tintigny, Légglise, Etalle, Vaux-sur-Sûre et Attert (D.R. d'Arlon) ; Mont-de-l'Enclus (D.R. de Tournai), La Bruyère (D.R. de Namur) et Nandrin (D.R. de Huy).

À l'opposé, 55 communes ont un indicateur supérieur ou égal à la moyenne régionale. C'est dans les communes de Colfontaine, Quaregnon, Boussu (D.R. de Mons), Farcennes et Charleroi (D.R. de Charleroi) que sont observés les indicateurs les plus élevés (plus de 23%).

Par rapport à novembre 2008, l'indicateur de toutes les D.R. est orienté à la hausse. On observe que 204 communes connaissent une augmentation de leur indicateur.

Parmi les plus fortes hausses de l'indicateur de demande d'emploi à un an, pointons les communes de Paliseul et Herbeumont (D.R. d'Arlon), Erquelines (D.R. de La Louvière), Mont-de-l'Enclus (D.R. de Tournai), Vresse-sur-Semois (D.R. de Namur), Walhain (D.R. de Nivelles) avec des augmentations supérieures à 2 points de pourcent.

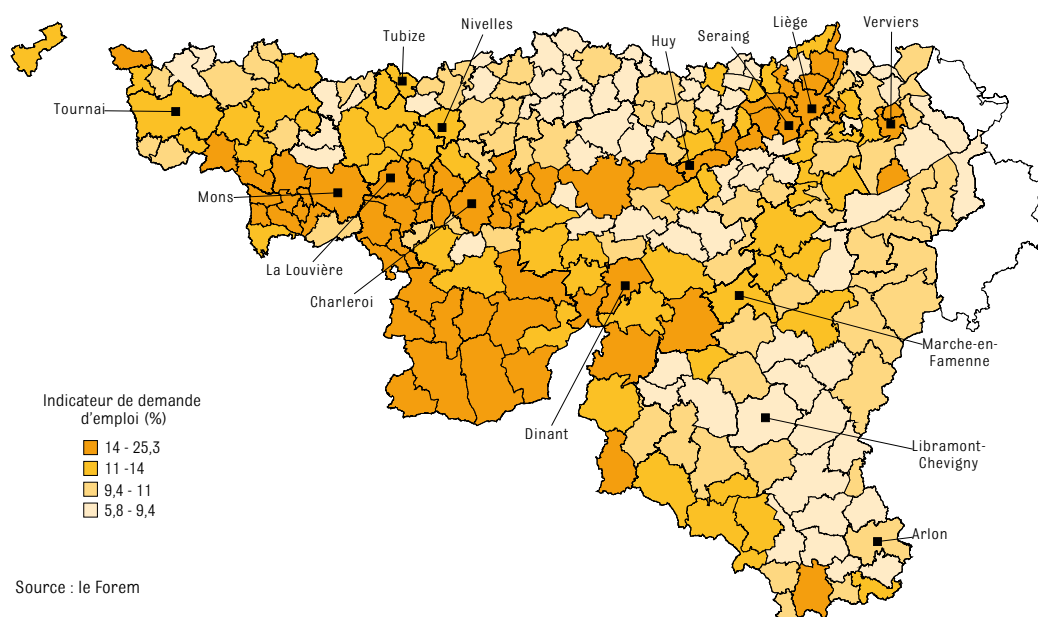
Parmi les 48 communes qui voient leur indicateur diminuer à un an d'écart, les communes de Havelange (D.R. de Namur), Rendeux et Tintigny (D.R. d'Arlon), Flobecq (D.R. de Tournai), Doische (D.R. de Charleroi) et Berloz (D.R. de Huy) enregistrent les baisses annuelles les plus importantes avec des diminutions supérieures à 1 point de pourcent.

Ces évolutions doivent cependant être relativisées par rapport au nombre absolu de demandeurs d'emploi dénombrés dans ces communes. Une information détaillée commune par commune peut être consultée via : <http://www.leforem.be/endirect/actions/chiffres-et-analyses/statistiques/statistiques-locales.html>

Direction régionale	Indicateur de demande d'emploi	Écarts à un an (en point de pourcent)
Mouscron	14 %	1,3 %
Tournai	12,2 %	0,3 %
Mons	19 %	0,4 %
La Louvière	16,6 %	1 %
Charleroi	18,9 %	0,7 %
Nivelles	10,1 %	1 %
Namur	12,9 %	0,5 %
Arlon	10,2 %	0,9 %
Huy	11,6 %	0,5 %
Liège	17,5 %	0,7 %
Verviers	13,5 %	0,6 %
Région wallonne de langue française	14,8 %	0,7 %

(1) D.E. demandeurs d'allocations et jeunes en stage d'attente divisés par la dernière estimation de la population active calculée par le Steunpunt WSE pour l'IWEPs (moyenne 2007).

(2) D.E.I. divisés par la dernière estimation de la population active (moyenne 2007).



ANALYSE DES POSTES REÇUS PAR LE FOREM

Depuis le début de l'année, 167 447 postes ont été diffusés par le Forem dont 14 717 durant le mois de novembre 2009.

Le Forem offre la possibilité à certains partenaires de diffuser leurs offres sur son site, parmi ces postes diffusés de manière automatique, 58 147 postes proviennent d'un autre service public de l'emploi (SPE)⁽¹⁾ et 491 d'autres partenaires. Parmi ceux gérés par le Forem, on dénombre 59 407 postes relevant du circuit de travail hors intérim et aides publiques, soit essentiellement les contrats à durée déterminée et indéterminée, 32 519 postes intérimaires⁽²⁾ et 16 883 postes bénéficiant d'aides publiques.

Les chiffres des évolutions à un an montrent une légère augmentation des avis de recrutement entre novembre 2008 et novembre 2009. Les chiffres cumulés, de janvier à novembre, montrent une diminution de 13,9 %, soit un total de 108 809 postes gérés par le Forem en 2009 contre 126 332 au cours de la même période en 2008.

(1) Dans le cadre de l'accord sur l'échange systématique des offres d'emploi entre les organismes publics régionaux de l'emploi.

(2) Parmi les postes intérimaires sont comptabilisés ceux diffusés de manière automatique via le site du Forem

Postes diffusés selon le circuit de travail	Postes cumulés depuis 01/09	Évolution du cumul à un an	Postes de 09/09	Postes de 09/08	Évolution à un an
Circuit de travail hors intérim et aides publiques	59 407	- 11,9 %	4 637	4 349	6,6 %
Postes intérimaires ⁽¹⁾	32 519	- 18,5 %	2 837	2 900	- 2,2 %
Aides publiques (APE, PTP, PFI, etc.)	16 883	- 11,2 %	1 288	1 280	0,6 %
Total postes gérés par le Forem	108 809	- 13,9 %	8 762	8 529	2,7 %
Diffusion autres services publics de l'emploi (SPE)	58 147	-	5 926	-	-
Diffusion autres partenaires	491	-	29	-	-
Total diffusés par le Forem	167 447	-	14 717	-	-

DEMANDEURS D'EMPLOI TERMINANT UNE FORMATION QUALIFIANTE

Ce tableau reprend les demandeurs d'emploi qui termineront, au cours de ce mois de décembre 2009, une formation qualifiante organisée par Forem Formation en gestion propre et qui sont disponibles sur le marché du travail.

Sont également à la recherche d'un emploi dans leurs métiers respectifs : 14 soudeurs, 14 employés en administratifs de gestion, 14 managers de terrain, etc. fraîchement formés.

Parmi les 452 personnes qui termineront une formation qualifiante au cours du mois de décembre, près d'un tiers (31,2 %) auront été formées à un des métiers en pénurie étudiés dans le cadre des actions Job Focus.

Quatre métiers regroupent un quart des personnes fraîchement formées et disponibles sur le marché de l'emploi. Il s'agit de délégués commerciaux, opérateurs d'entrepôt, employés de secrétariat et d'agents de prospection (respectivement 34, 31, 30 et 18 personnes formées).

Demandeurs d'emploi terminant une formation qualifiante et disponibles sur le marché du travail. Top 20 par métier. Décembre 2009.			
Intitulé métier	Total	Intitulé métier	Total
Délégué commercial	34	Plafonneur-cimentier	14
Opérateur d'entrepôt	31	Monteur sani-chauffage	14
Employé de secrétariat	30	Électricien-monteur-cableur	13
Agent de prospection	18	Employé à la comptabilité	12
Soudeur	14	Employé administratif	12
Employé administratif gestion	14	Peintre industriel	12
Manager de terrain	14	Technicien de laboratoire	12
Croupiers	14	Vendeur-caissier-réassortisseur	11
Dessinateur de la construction	12	Métiers du secteur medical/paramédical	11
Agent de gardiennage	12	Responsable environnement	11
Autres métiers			149
Total			452

LE PLAN MARSHALL 2.VERT, MOTEUR DU DYNAMISME WALLON

Selon les premières évaluations, le Plan Marshall a été indéniablement bénéfique à la Wallonie. L'idée d'investir dans certains secteurs porteurs de l'économie wallonne a engendré une dynamique nouvelle. Le Plan Marshall aurait permis la création de 27 239 emplois, profitant à 10 991 entreprises, envoyant 115 076 personnes en formation (dont 30 000 pour les langues). Ces mesures ont permis l'engagement de 1 250 nouveaux chercheurs et ont suscité un investissement privé de 1 milliard d'euros dans les zones franches.

La deuxième monture du Plan Marshall (nommé Plan Marshall 2.vert) vient d'être présentée. L'avis des partenaires sociaux et des différentes instances (dont le Conseil économique et social de la Région wallonne), ont été recueillis. Les Gouvernements wallon et de la Communauté française entendent favoriser la création d'activités et d'emplois, ériger la formation et l'enseignement en fer de lance de l'accès à l'emploi et inscrire la Wallonie dans la révolution énergétique pour exploiter au mieux les promesses du développement durable. Les Gouvernements consacreront plus d'1,6 milliard d'euros, auxquels s'ajouteront 1,15 milliard de financement alternatif (c'est-à-dire des emprunts contractés par des tiers mais pris en charge par la Région). Le Plan est articulé autour de 6 axes prioritaires.

La formation recevra 337 millions d'euros. Parmi les actions prévues, le développement de « bassins de vie », étendant à l'ensemble de la Wallonie une expérience concluante menée à Charleroi. Il s'agit ici de développer les synergies entre les différents réseaux d'enseignement. L'amélioration de l'orientation des jeunes constitue un autre objectif de cet axe. Ainsi, des demandeurs d'emploi se verront proposer dès le 1^{er} janvier 2010, 3 stages de 120 heures qui leur permettront de découvrir 3 métiers différents et s'orienter ensuite vers celui avec lequel ils ont le plus d'affinités. Le Forem poursuit donc dans cette idée d'offrir des stages très pratiques qui donnent une vision des compétences requises pour exercer le métier. En effet, les chantiers vivants – trois maisons constamment en phase de construction – à Frameries lancés en 2008 avaient déjà pour objectif d'ancrer l'initiation dans une orientation pratique et moderne (les techniques pratiquées rentrent dans le cadre de la performance énergétique des bâtiments). Le Plan Langues, mis sur pied par le Forem, sera également amélioré. Il est prévu d'octroyer 10 500 bourses et 275 000 chèques-langues.

Les pôles de compétitivité et les réseaux d'entreprises verront l'amplification de la participation des PME et 388 millions d'euros y seront consacrés. Un 6^{ème} pôle dédié

aux « Technologies environnementales » sera créé. La recherche scientifique tendra vers les 3% du produit intérieur brut, dont les deux tiers via le privé, grâce à une enveloppe de 142 millions d'euros. Le statut du chercheur sera amélioré afin, notamment, d'éviter la fuite des cerveaux. Plus largement, les liens avec l'université se voient renforcés. Les Facultés universitaires Notre-Dame de la paix à Namur, par exemple, focalisent leur énergie autour de 14 projets scientifiques qui rentrent dans les différents pôles.

Au terme de la législature 2009-2014, l'esprit d'initiative et d'entreprendre devra être devenu le véritable fondement du dynamisme régional. Un budget de 167 millions d'euros et 425 millions de financement alternatif seront consacrés au soutien à 300 entreprises voulant s'implanter sur les marchés étrangers. Au moins 70 sites, pour une superficie de 140 ha, seront assainis et réhabilités (rappelons le travail mené avec succès par la SPAQUE à cet effet). Les zones franches urbaines et rurales seront pérennisées. Un pacte de soutien à l'initiative sera lancé pour promouvoir l'esprit d'entreprendre auprès de 75 000 jeunes et 5 000 enseignants. Les alliances emploi-environnement recevront 280 millions d'euros auxquels s'ajouteront 600 millions de financement alternatif pour octroyer 50 000 primes pour économiser l'énergie chez les particuliers et rénover 5 000 logements publics dans un premier temps. Dans le cadre de l'éco-construction et de l'éco-rénovation, une aide à l'embauche sera fournie dans des métiers verts non liés à la construction.

Le dernier axe conjuguera emploi et bien-être social. Les investissements dans les infrastructures d'accueil et les maisons de repos seront augmentés. Ce budget s'élève à 297 millions d'euros et à 125 millions de financement alternatif, qui servira également à créer 500 emplois dans les services de proximité, 500 autres pour aider les personnes handicapées, les familles et les personnes âgées et 250 pour favoriser l'insertion des jeunes dans les quartiers en difficulté. En matière d'emplois aidés, d'autres objectifs sont déjà connus : 500 postes APE marchand de plus par an et 600 APE jeunes annuels, ceux créés dans le cadre du 1^{er} Plan étant pérennisés.

Les Gouvernements veilleront à continuer la simplification administrative, des clauses environnementales, sociales et éthiques seront insérées dans les marchés publics régionaux. Une attention sera également portée à la promotion des produits locaux et à la vente directe aux consommateurs. Pour ces dynamiques transversales, un budget de 5,2 millions d'euros est prévu.

<http://www.gov.wallonie.be>

ACTUALITÉS DOCUMENTAIRES

REVUE ÉCONOMIQUE DE LA BNB

SOURCE : BNB - BANQUE NATIONALE DE BELGIQUE

Au sommaire de la Revue économique de décembre 2009 :

- Projections économiques pour la Belgique, Automne 2009.
- Les réformes des régimes de pension dans les pays de l'UE15.
- Méthodologie ou fixation des prix : qu'est ce qui explique la plus forte volatilité des prix à la consommation pour le gaz et l'électricité en Belgique ?
- Évolution des résultats et de la structure financière des entreprises en 2008.
- Le bilan social 2008.

Source : <http://www.nbb.be/doc/TS/Publications/EconomicReview/2009/revocolV2009F.pdf>



SALAIRES ET NÉGOCIATION COLLECTIVE EN BELGIQUE

SOURCE : BFP - BUREAU FÉDÉRAL DU PLAN, 2009

Cette analyse tente de quantifier empiriquement l'impact de la négociation sectorielle sur la formation des salaires individuels, tout en complétant cette analyse par des variables qui tiennent compte de caractéristiques du travailleur, de son employeur et du secteur d'activité. Il en ressort notamment que la négociation sectorielle a un impact statistiquement significatif sur la formation des salaires effectifs

Source : http://www.plan.be/admin/uploaded/200912010824410.wp200912_fr.pdf

ÉVOLUTIONS RÉCENTES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

SOURCE : SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL EMPLOI, TRAVAIL ET CONCERTATION SOCIALE, 2009

Selon cette publication, en octobre, l'Onem a recensé 58 000 demandeurs d'emploi de plus que l'année dernière à la même période. Cependant, le choix des entreprises d'avoir recours à une diminution des heures ouvrées par leur personnel, au chômage temporaire des ouvriers et ensuite des employés a permis d'éviter de nombreuses pertes d'emploi.

La détérioration des perspectives d'emploi s'est interrompue en avril 2009 et une amélioration des prévisions jusqu'en novembre. De plus, une pénurie pour certaines professions persiste dans les 3 régions du pays.

Source : <http://www.emploi.belgique.be/WorkArea/showcontent.aspx?id=25386>



LE DOUBLE DÉFI DE L'ACTIVATION

SOURCE : HIVA, 2009

Au cours de la législature 2004-2009 en Belgique, les services publics régionaux de l'emploi, à savoir le Forem, le VDAB et Actiris, ont mené diverses expériences consistant à impliquer les opérateurs du marché pour l'exécution de parcours d'accompagnement des demandeurs d'emploi.

Cette étude a pour but, en s'inspirant de pratiques observées à l'étranger, de confronter les premières expériences menées dans notre pays à des choix de principe, plutôt que de décrire comment ces choix peuvent être mis en œuvre.

Source : http://www.hiva.be/nl/publicaties/publicatie_detail.php?id=3198

